

RÉDUISONS NOS POUBELLES

Guide de la REDEVANCE INCITATIVE





CHÈRES HABITANTES, CHERS HABITANTS,

Janvier 2024 marque la mise en place officielle de la nouvelle redevance incitative. Après plusieurs années de travail des services que je tiens vivement à remercier, 23 réunions publiques sur l'ensemble du territoire, des mois de concertation et d'ajustement

pour produire une feuille de route la plus exhaustive possible, nous pouvons être collectivement fiers du chemin parcouru.

Ce nouveau système est plus juste, plus sobre et surtout plus écologique. Ce sont les efforts individuels de chacun, dont nous constatons mois après mois la réalité, qui confirment la bonne direction que nous prenons.

Les quelques 37 990 foyers de l'agglomération ont vu le tonnage d'ordures ménagères collectées baisser de 30 % en 2023 ! Dans le même temps, le tri, la collecte des sacs jaunes est en progression de 40 % !

Bien sûr, d'autres efforts sont à poursuivre. Je pense naturellement au compostage individuel ou collectif qu'il faut continuer d'encourager. Je pense également à la vigilance dans notre manière de trier, à la sensibilisation des écoliers dans les classes élémentaires, à la valorisation des déchets et au choix des filières de recyclage auxquelles nous accordons une importance stratégique.

Bien sûr, de nouveaux réglages sont nécessaires, l'adaptation doit être notre maître-mot.

Toutes ces mesures ne sont possibles que grâce à votre implication au quotidien, c'est cela qui permet la réduction de nos déchets et donc de notre empreinte carbone. Merci à chacun de vous de permettre ces changements de pratiques.

Ensemble pour l'environnement, pour notre territoire, soyons confiants et transformons l'essai en 2024 !

Jean Christian REY

Président de l'Agglomération du Gard rhodanien

SOMMAIRE

- 3 **POURQUOI UNE REDEVANCE INCITATIVE**
- 3 **L'USAGER DU SERVICE**
- 4 **COÛTS**
- 6 **FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE**
- 8 **BIEN TRIER LES EMBALLAGES**
- 9 **BIEN TRIER LES VERRES,
LES PAPIERS ET LES TEXTILES**
- 10 **DÉCHETTERIES**
- 11 **COMPOSTAGE**
- 11 **BONS GESTES**
- 12 **COLLECTE DES ORDURES
MÉNAGÈRES EN BAC**
- 13 **COLLECTE DES ORDURES
MÉNAGÈRES EN COLONNE**
- 14 **CALENDRIER DE COLLECTE DES
42 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION**
- 15 **CALENDRIER DE COLLECTE
DE BAGNOLS-SUR-CÈZE**
- 21 **LOCALISATION DES COLONNES ORDURES
MÉNAGÈRES À BAGNOLS-SUR-CÈZE**
- 22 **CALENDRIERS DE COLLECTE
DE PONT-SAINT-ESPRIT**
- 27 **LOCALISATION DES COLONNES ORDURES
MÉNAGÈRES À PONT-SAINT-ESPRIT**

Agglomération du Gard rhodanien

Directeur de la publication : Jean Christian REY

Directeur de la communication : Jérôme BUIGUÈS

Maquettage : service communication

Illustrations et photographie : Adobe Stock,

Freepik et service communication

Impression : Imprimerie de Provence

Quantité : 6 000 exemplaires

POURQUOI UNE REDEVANCE INCITATIVE

- ✓ DIMINUER LES ORDURES MÉNAGÈRES
- ✓ AUGMENTER LE TRI DES EMBALLAGES, DES VERRES, DES PAPIERS ET DES TEXTILES
- ✓ FINANCER DE FAÇON ÉQUITABLE LA GESTION DES DÉCHETS
- ✓ DIMINUER L'EMPREINTE CARBONE DU TERRITOIRE
- ✓ RÉDUIRE L'ENFOUSSEMENT DES DÉCHETS
- ✓ RESPONSABILISER CHACUN SUR LA PRODUCTION DE DÉCHETS



L'USAGER DU SERVICE

Un bac ou badge est attribué à votre foyer/entreprise, en fonction du nombre de personnes qui le compose ou de la production de déchets de votre entreprise.

La facturation de la redevance est établie à l'occupant du foyer ou du local professionnel, lorsque la collecte est individualisée (bac individuel ou badge).

Pour les logements sociaux, individuels ou collectifs, la facturation est adressée au bailleur qui la répercute dans les charges. Pour les copropriétés en bac collectif, la facturation est adressée au gestionnaire qui la répercute dans les charges.

En cas de départ ou d'arrivée dans votre logement, il est demandé de mettre sa situation à jour auprès de l'Agglomération en déclarant votre date d'entrée ou de sortie, afin d'avoir une facture au plus juste. Comme pour internet, l'eau ou encore l'électricité.

Le bac ou le badge est rattaché au logement. On laisse donc le bac dans le logement et le badge sur les clés. On ne part pas avec sinon il sera facturé en cas d'oubli.

Mise à jour de sa situation :
redevance.incitative@gardrhodanien.fr / 04 66 90 58 00

COÛTS

➔ LA REDEVANCE INCITATIVE FINANCE QUOI ?



CHARGES DE STRUCTURES ET DE PERSONNEL



FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE PRÉCOLLECTE ET COLLECTE



FINANCEMENT DES COLLECTES ET TRAITEMENTS DES DIVERS FLUX (ORDURES MÉNAGÈRES + EMBALLAGES + PAPIERS + VERRES)



15 À 36 LEVÉES INCLUSES SUR LES OM, FLUX LE PLUS POLLUANT



DÉCHETTERIES (POUR LES PARTICULIERS)

➔ VOTRE FACTURE

Vous recevrez votre facture deux fois par an (entre mars et juin et septembre et novembre). Une troisième facture de régularisation vous sera envoyée en janvier de l'année suivante en fonction de votre consommation supplémentaire du service (nombre de levées supérieur au forfait, achat d'articles...).

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANAIEN

1717 ROUTE D'AVIGNON
30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

redevance.incitative@gardrhodanien.fr

Tel : 04 66 90 58 00

Facture N° : 1
#Période Facturation#
Nos références : 18391 - 18391
Date émission : #Date émission#
Date limite de paiement : #Date Paiement#

TITRE EXECUTOIRE en application de l'article L.252A du Livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositifs des articles R.2342-4 et R.3342-23 du code général des collectivités territoriales.



SGC DE BAGNOLS SUR CEZE
24 AVENUE DE L'ANCYSE
30200 BAGNOLS SUR CEZE

NOM PRENOM
3 RUE DU CHAT QUI DORT
COMMUNE

#Titre de la Facture#

Lieu de production : NOM PRENOM 3 RUE DU CHAT QUI DORT COMMUNE

Objet	Période	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT	TVA	Montant TTC
Abonnement	01/01/23-30/06/23	0.49589	43.00	18.84		21.50
Forfait Bac 180L	01/01/23-30/06/23	0.49589	293.00	112.57		146.50

Recapitulatif TVA Taxe : Sans TVA HT : 131.41

TOTAL GENERAL : 168 €

#Modalité de Paiement#Modalité de Paiement 2#Modalité de Paiement 3#

Partie à détacher suivant les pointillés

Paiement de proximité

081100M00231 NOM PRENOM
941133000175 27070000000000000010300044960706 13141

Partie à détacher suivant les pointillés

NOM PRENOM
3 RUE DU CHAT QUI DORT
COMMUNE

TIP SEPA
Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0000408100000000000000123
ICS : FR2222808ACC
Référence : 1
Cotisation : #TIP Nom Emetteur#
MONTANT : 131.41 €
CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELLINES CEDEX 9

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire
Joindre un relevé d'identité bancaire

COÛTS

➔ GRILLE TARIFAIRE BAC

MODÈLE DE BAC	VOLUMES					
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4-5 personnes	6 personnes et plus ou professionnels	
	80l	120l	180l	240l	360l	660l
NOMBRE DE LEVÉES INCLUSES SUR LE BAC OM	15	15	15	15	26	36
MINIMUM FACTURABLE ANNUEL	206 €	258 €	336 €	414 €	957 €	2 243 €
PRIX LEVÉES SUPPLÉMENTAIRES	11 €	14 €	20 €	25 €	35 €	61 €

Plus de détails sur gardrhodanien.fr

➔ GRILLE TARIFAIRE BADGE

MODÈLE DE BADGE	VOLUMES					
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4-5 personnes	6 personnes et plus ou professionnels	
	24	36	54	72	188	476
NOMBRE D'OUVERTURES INCLUSES SUR LE BADGE OM	24	36	54	72	188	476
MINIMUM FACTURABLE ANNUEL	206 €	258 €	336 €	414 €	957 €	2 243 €
PRIX DES OUVERTURES SUPPLÉMENTAIRES	6 €	6 €	6 €	6 €	6 €	6 €

Plus de détails sur gardrhodanien.fr

MODES DE PAIEMENT

- Paiement en carte bleue via *PayFip* sur gardrhodanien.fr
- Chèque via le TIP SEPA
- En espèce en flashant le QR code sur la facture auprès du buraliste
- Virement auprès du centre d'encaissement

➔ GRILLE TARIFAIRE POUR LES SERVICES ANNEXES

La grille tarifaire pour les services annexes est consultable sur le site internet gardrhodanien.fr ou en flashant le QR code ci-contre.



FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE

→ EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLÉS

3 412 TONNES
EN 2023 SUR L'AGGLO

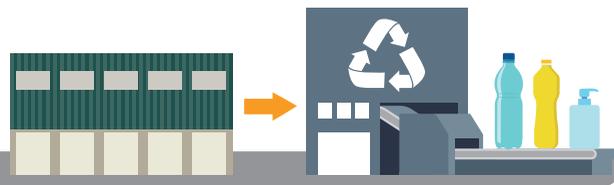
+ 40 %
PAR RAPPORT À 2022

Les emballages ménagers recyclés sont relevés devant chez vous.

Ils partent ensuite au quai de transfert de Saint-Nazaire.



Ils sont envoyés au centre de tri de Nîmes pour être ensuite orientés vers les filières de recyclage.



→ ORDURES MÉNAGÈRES

13 410 TONNES
EN 2023 SUR L'AGGLO

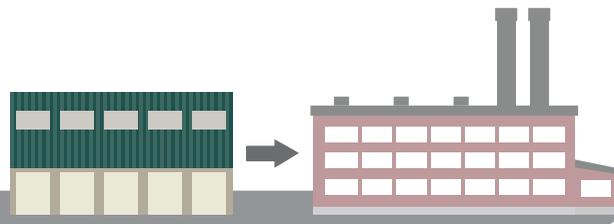
- 30 %
PAR RAPPORT À 2022

Les ordures ménagères sont relevées devant chez vous ou en colonnes.

Elles partent ensuite au quai de transfert de Saint-Nazaire.



Elles sont envoyées à l'unité de valorisation énergétique à Nîmes (incinérateur) ou à l'installation de stockage de Bellegarde.



FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTE

→ VERRES

2 752 TONNES EN 2023 SUR L'AGGLO

+ 2 %
PAR RAPPORT À 2022

Les verres sont à déposer en colonnes.

Ils sont récupérés et envoyés à Vergèze dans un four verrier.



Ils sont refondus pour être recyclés en nouveaux emballages en verre.



→ PAPIERS

781 TONNES EN 2023 SUR L'AGGLO

- 1 %
PAR RAPPORT À 2022

Les papiers sont à déposer en colonnes.

Ils sont ensuite récupérés et envoyés au centre de tri de Pujaut.



Ils sont pré-triés et mis en conditionnement, puis envoyés dans une papeterie qui les transforme en papiers recyclés.



→ TEXTILES

213 TONNES EN 2023 SUR L'AGGLO

Les textiles sont à déposer en colonnes.

Ils sont récupérés et envoyés au centre de tri à Avignon.



Les vêtements utilisables sont vendus en boutiques solidaires. Sinon ils sont transformés en chiffons, matériaux isolants...



BIEN TRIER LES EMBALLAGES



➔ **LES EMBALLAGES
DANS LE SAC JAUNE
(À RÉCUPÉRER EN MAIRIE)**



COMPACTER SES EMBALLAGES

ERREUR DE TRI = SAC REFUSÉ = FACTURE PLUS ÉLEVÉE

MÉTAUX



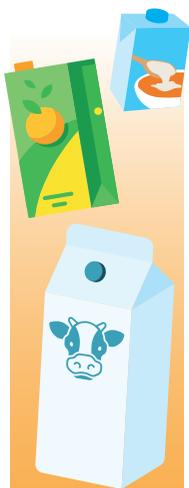
- Blisters vides de médicament
- Aérosols
- Barquettes aluminium
- Boîtes métal
- Canettes
- Capsules de café
- Conserves
- Couvercles...

CARTONS



- Boîtes à œufs
- Cartonnettes
- Emballages en carton
- Petits cartons...

BRIQUES



- Crèmes
- Briques de lait
- Briques de jus de fruits ou soupe...

BOUTEILLES



- Bidons
- Bouteilles
- Cubitainers
- Flacons
- Gels douche
- Shampoings
- Sprays
- Tubes de crème...

FILMS SACHETS



- Films alimentaires
- Sacs plastique
- Sacs de congélation
- Sachets...

POTS



- Boîtes rigides
- Gourdes de compote
- Pots de yaourt
- Pots de crème...

BARQUETTES



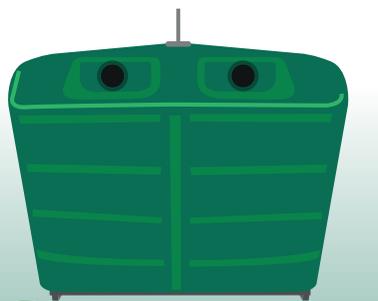
- Barquettes polystyrène
- Barquettes en plastique
- Blisters
- Barquettes vides de plat cuisiné...



NE PAS METTRE DANS LE SAC JAUNE :
sac noir, boîte de rangement,
essuie-tout et déchets imbriqués

BIEN TRIER LES VERRES, LES PAPIERS ET LES TEXTILES

➔ LES VERRES DANS LE CONTENEUR VERT



- Petites bouteilles en verre
- Grandes bouteilles en verre
- Bocaux
- Flacons de parfum
- Pots en verre...



**NE PAS Y JETER LES VITRES,
LES BOUCHONS ET
LES COUVERCLES**

➔ LES PAPIERS DANS LE CONTENEUR BLEU



- Journaux
- Magazines
- Catalogues
- Lettres
- Enveloppes
- Cahiers
- Publicités...

➔ LES TEXTILES DANS LA BORNE *LE RELAIS*



- Vêtements
- Chaussures
- Peluches
- Maroquinerie...



**JETER LES TEXTILES
DANS DES SACS**

**TEXTILES TROUÉS,
DÉCHIRÉS ACCEPTÉS**

DÉCHETTERIES

➔ JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DES 10 DÉCHETTERIES DE L'AGGLOMÉRATION

Du lundi au vendredi : 8h - 11h50 - 14h - 16h50

Horaires d'ouverture le samedi : 8h - 11h50 - 13h - 16h50

	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1 CHUSCLAN						
2 CONNAUX						
3 CORNILLON						
4 LAUDUN-L'ARDOISE						
5 LIRAC						
6 PONT-SAINT-ESPRIT						
7 SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS						
8 SAINT-LAURENT-DES-ARBRES						
9 SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET						
10 SAINT-NAZAIRE						

FERMETURE EN SEMAINE, DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

➔ LES DÉCHETS ACCEPTÉS



DÉBLAIS/GRAVATS



BOIS



PAPIERS/CARTONS



VERRES



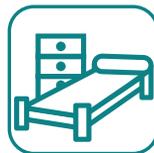
MÉTAUX



ENCOMBRANTS



DÉCHETS VERTS



MOBILIER



DÉCHETS DANGEREUX



DEEE



HUILES DE VIDANGE



CARTOUCHES D'ENCRE



PILES



ACCUMULATEURS



EMBALLAGES



COMPOSTAGE

➔ COLLECTIF OU INDIVIDUEL, 5 BONNES RAISONS DE FAIRE SON PROPRE COMPOST

✓ DIMINUER DE 30% LE POIDS DE SA POUCELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES

✓ VALORISER UN DÉCHET EN AMENDEMENT GRATUIT POUR LE POTAGER, LES ESPACES VERTS, LES PLANTES D'INTÉRIEUR...

✓ LIMITER LES APPORTS EN DÉCHETTERIE ET RÉALISER AINSI DES ÉCONOMIES DE DÉPLACEMENTS

✓ MAÎTRISER LE COÛT DE TRAITEMENT DES DÉCHETS POUR LA COLLECTIVITÉ

✓ ÉVITER L'INCINÉRATION OU L'ENFOUISSEMENT DES BIO-DÉCHETS : UN BON GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT !



TRANSFORMER
VOS DÉCHETS EN
RICHESSE POUR
VOTRE JARDIN

➔ COMPOSTAGE COLLECTIF

Le territoire compte plus de 60 aires de compostage collectif. Rapprochez-vous de votre mairie pour en savoir plus !



➔ COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Vous pouvez acheter un composteur individuel auprès de l'Agglomération au prix réduit de 20 euros (avec bioseau).

Ce composteur vous permet d'y mettre vos déchets alimentaires et vos déchets verts du jardin.

Infos : 04 66 90 58 00

Pour tout savoir sur le compostage, rendez-vous sur le site internet gardrhodanien.fr ou flashez le QR code ci-contre.



BONS GESTES

J'ÉVITE
LES EMBALLAGES
LORS DE
MES ACHATS

JE LIMITE
LE GASPILLAGE
ALIMENTAIRE

JE FABRIQUE
MES PRODUITS

J'ÉVITE
LA PUBLICITÉ

JE PROLONGE
LA VIE
DES PRODUITS



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES EN BAC



➔ COMMENT POSITIONNER SON BAC À LA COLLECTE ?

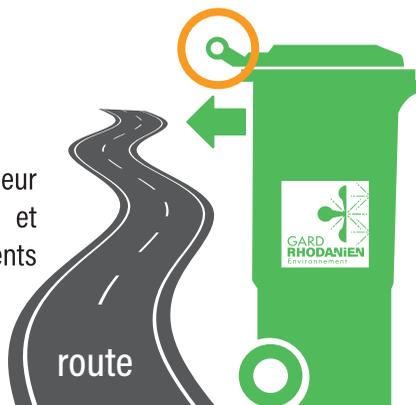
Voici ci-dessous comment présenter son bac à la collecte, en bordure de voie publique.



BAC À RETIRER AUPRÈS DU SERVICE GESTION DES DÉCHETS

JE VEUX ÊTRE COLLECTÉ.

Poignée du conteneur **face à la route** et accessible aux agents de collecte



JE NE VEUX PAS ÊTRE COLLECTÉ (JE NE PEUX PAS STOCKER MON BAC).

Pour ceux qui ne peuvent pas stocker un bac, une serrure ou un autocollant a été apposé.



PENSEZ À LE SORTIR LA VEILLE AU SOIR, À PARTIR DE 17H, ET À LE RENTRER APRÈS LA COLLECTE.

Positionnez la poignée **face à la maison** pour ne pas être collectés la semaine suivante.

➔ REFUS DE COLLECTE POUR :

❌ LE COUVERCLE ENTROUVERT ;

❌ LE SAC DÉPOSÉ EN PLUS DU BAC AU-DESSUS DU COUVERCLE ;

❌ LE SAC DÉPOSÉ EN PLUS DU BAC À CÔTÉ DU BAC.



BON À SAVOIR !

- L'Agglomération du Gard rhodanien vend des sacs prépayés en cas de dépassement ponctuel de votre production de déchets (panne de congélateur, fête familiale...).

- Il est possible d'équiper son bac à ordures ménagères d'une serrure au prix de 50 euros.

CALENDRIER DE COLLECTE DES 42 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION (À PARTIR DU 5 FÉVRIER 2024)

Du 2 janvier au 2 février 2024, les calendriers restent inchangés.

COMMUNE	JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	JOUR DE COLLECTE DES EMBALLAGES
Aiguèze	Vendredi matin	Jeudi matin
Carsan	Vendredi matin	Jeudi matin
Cavillargues	Lundi matin	Mercredi matin
Chusclan	Lundi matin	Mercredi matin
Codolet	Vendredi matin	Jeudi matin
Connaux	Lundi matin	Mercredi matin
Cornillon	Mardi matin	Jeudi matin
Gaujac	Lundi matin	Mercredi matin
Goudargues	Mardi matin	Jeudi matin
Issirac	Vendredi matin	Jeudi matin
La Roque-sur-Cèze	Mardi matin	Mercredi matin
Laudun-l'Ardoise	Lundi matin	Jeudi matin
Laval-Saint-Roman	Vendredi matin	Jeudi matin
Le Garn	Vendredi matin	Jeudi matin
Le Pin	Lundi matin	Mercredi matin
Lirac	Mardi matin	Mercredi matin
Montclus	Mardi matin	Jeudi matin
Montfaucon	Vendredi matin	Jeudi matin
Orsan	Lundi matin	Mercredi matin
Sabran	Mardi matin	Mercredi matin
Saint-Alexandre	Vendredi matin	Jeudi matin
Saint-André-de-Roquepertuis	Mardi matin	Jeudi matin
Saint-André-d'Olérargues	Mardi matin	Mercredi matin

COMMUNE	JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	JOUR DE COLLECTE DES EMBALLAGES
Saint-Christol-de-Rodières	Vendredi matin	Jeudi matin
Saint-Étienne-des-Sorts	Lundi matin	Mercredi matin
Saint-Geniès-de-Comolas	Vendredi matin	Jeudi matin
Saint-Gervais	Mardi matin	Mercredi matin
Saint-Julien-de-Peyrolas	Vendredi matin	Jeudi matin
Saint-Laurent-de-Carnols	Mardi matin	Jeudi matin
Saint-Laurent-des-Arbres	Mardi matin	Mercredi matin
Saint-Marcel-de-Careiret	Lundi matin	Mercredi matin
Saint-Michel-d'Euzet	Mardi matin	Mercredi matin
Saint-Nazaire	Lundi matin	Mardi matin
Saint-Paul-les-Fonts	Lundi matin	Mercredi matin
Saint-Paulet-de-Caisson	Vendredi matin	Jeudi matin
Saint-Pons-la-Calm	Lundi matin	Mercredi matin
Saint-Victor-la-Coste	Mardi matin	Mercredi matin
Salzac	Vendredi matin	Jeudi matin
Tavel	Vendredi matin	Mercredi matin
Tresques	Lundi matin	Mercredi matin
Vénéjan	Lundi matin	Mercredi matin
Verfeuil	Mardi matin	Mercredi matin



Service Gestion des déchets

04 66 90 58 00

redevance.incitative@gardrhodanien.fr

Flashez-moi !



gardrhodanien.fr     